

BE-A0525_702168_707930_FRE

**Inventaire des archives de la commune de
Purnode. 1791-1935 / N. Dardenne et E. Bodart**



**Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium**

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:	3
Consultation et utilisation	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Langues et écriture des documents.....	4
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques.....	4
Histoire du producteur et des archives	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Histoire institutionnelle.....	5
Compétences et activités.....	5
Organisation.....	6
Archives.....	7
Historique.....	7
Contenu et structure	8
Contenu.....	8
Sélections et éliminations.....	8
Accroissements / compléments.....	8
Mode de classement.....	9
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS	11
I. Organisation de la commune.....	11
A. Conseil communal.....	11
B. Collège communal.....	11
II. Gestion des propriétés.....	12
III. Gestion financière et comptable.....	13
A. Comptabilité communale.....	13
B. Documentation de l'Administration du Cadastre en dépôt.....	13
9 - 10 Matrices cadastrales. Listes des propriétaires avec relevés de leurs propriétés foncières bâties et non-bâties. 1833-1921.....	13
IV. État-civil et population.....	14
12 - 16 Registres de population. 1847-1920.....	14
V. Affaires électorales.....	15
VI. Milice.....	16
19 - 23 Registres d'inscription suivis de relevés alphabétiques des personnes appelées pour les levées de la milice 1846 à 1923. 1846-1923.....	16
VII. Enseignement.....	17
VIII. Condamnations.....	18
IX. Bienfaisance publique.....	19

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Communes contemporaines. Purnode

Période:

1791 - 1935

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.235

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 29
- Etendue inventoriée: 1 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les documents du fonds d'archives de la Commune de Purnode ont plus de trente ans et sont donc publics.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les règles de reproduction en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Tous les documents présents dans le fonds d'archives communales de Purnode sont présentés et écrits en français.

CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Mis à part quelques documents fragilisés par le temps, aucune contrainte technique d'envergure n'est à déplorer.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commune de Purnode.

HISTOIRE INSTITUTIONNELLE

Purnode constitue un village résidentiel et agricole situé dans la province de Namur. Cette commune au relief condruzien de plateau est notamment connue pour sa brasserie artisanale de renommée internationale.

Le territoire de Purnode fait partie intégrante d'une série de biens donnés à l'abbaye de Stavelot en 747 par le maire du palais Carloman. Compris ensuite dans l'avouerie exercée par le comte de Namur sur les biens du monastère, il passe à la seigneurie namuroise de Spontin jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Au 15^{ème} siècle, Purnode est un modeste hameau où ne figurent seulement que cinq foyers. En 1628, il est constitué de quatre fermes entourées de bois. En 1887, la commune s'accroît du hameau de Longue-Herbe, situé dans la vallée et qui n'existe plus aujourd'hui. Purnode est érigée en commune lors de la réorganisation territoriale imposée par la Révolution. Son territoire couvre une superficie de 352 ha. et sa vie économique est dominée par l'agriculture et un élevage concentré sur les bovidés. Le secteur secondaire est représenté essentiellement par l'industrie extractive qui permet l'exploitation de carrières de grès et de granit, la pratique de la taille de la pierre et la confection de pavés. Toutefois, cette activité s'est retrouvée ralentie par la fabrication des agglomérés et par la généralisation de l'asphaltage des routes. Par contre, la brasserie fondée en 1858 dans la commune n'a cessé de se développer et de se moderniser pour devenir une entreprise rentable. De son côté, la vie politique à Purnode a toujours été animée par des personnalités locales.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

L'administration communale de Purnode assume les compétences qui lui sont confiées sur son territoire par la Loi communale du 30 mars 1836. Elle exerce une double fonction. D'une part, elle est un pouvoir local subordonné, chargé de l'exécution de certaines décisions prises par d'autres pouvoirs (État, Province). D'autre part, elle est une collectivité politique autonome. Elle exerce en conséquence une série de missions obligatoires, identiques pour chaque commune, et des missions facultatives, qui lui sont propres, sur la base de ce qui relève de l'intérêt communal. Elle est soumise à la tutelle des autorités supérieures, du Commissariat d'arrondissement à l'État.

Parmi les missions obligatoires, on relève : l'organisation et le cofinancement de l'assistance publique, l'organisation de l'enseignement communal primaire, la tenue des

registres de l'état civil et de population, le contrôle des chômeurs, la couverture des déficits des fabriques d'église, l'établissement des listes électorales, le maintien de l'ordre, l'entretien des voiries communales. L'ensemble des autres activités relève de missions facultatives, notamment en matière de logement, de tourisme, de promotion de l'activité économique, d'activités culturelles, etc.

Dans le cadre légal, les compétences communales ne sont pas définies de manière limitative dans la mesure où leur nombre dépend largement de la législation en vigueur et de son évolution. Les pouvoirs supérieurs peuvent en effet décider d'attribuer ou de retirer certaines compétences aux communes. L'évolution de la société amène régulièrement la commune à prendre en considération des domaines d'activité nouveaux, censés y répondre.

ORGANISATION

L'organisation de la commune de Purnode est classique pour une petite entité rurale. Les organes politiques sont composés du Conseil communal, composé de quatre conseillers élus en principe tous les six ans et du Collège réunissant le bourgmestre et deux échevins, issu de la majorité au conseil.

Selon la Loi communale, le conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal ; il délibère sur tout autre objet qui lui est soumis par l'autorité supérieure. Le Collège des bourgmestre et échevins est chargé : de l'exécution des lois, des règlements et arrêtés de l'État, du Conseil provincial et de la Députation permanente, lorsqu'elle lui est spécialement confiée ; de la publication et de l'exécution des résolutions du Conseil communal ; de l'administration des établissements communaux ; de la gestion des revenus, de l'ordonnancement des dépenses de la commune et de la surveillance de la comptabilité ; de la direction des travaux communaux ; des alignements de la voirie en se conformant, lorsqu'il en existe, aux plans généraux adoptés par l'autorité supérieure ; des actions judiciaires de la commune ; de l'administration des propriétés de la commune, ainsi que de la conservation de ses droits ; de la surveillance des employés salariés par la commune ; de faire entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau, conformément aux dispositions législatives et aux règlements de l'autorité provinciale.

Le bourgmestre, nommé par le Roi, a des attributions qui lui sont propres. Il est chargé de l'exécution des lois, des règlements et arrêtés de l'État, du Conseil provincial et de la Députation permanente. Il a notamment une compétence spécifique en matière de police sur tout le territoire communal.

Dans les petites communes rurales, l'administration proprement dite se limite au Secrétaire communal, disposant par moment d'un adjoint, au Receveur, au garde-champêtre et à un cantonnier. Pour assurer l'enseignement primaire, elle a recours à au moins un instituteur auquel s'adjoint au gré des ouvertures temporaires de classes une institutrice primaire et une autre gardienne.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Le fonds d'archives de l'ancienne commune de Purnode a fait l'objet d'un dépôt aux Archives de l'Etat à Namur en 1968. Un travail d'inspection préalable a été effectué par Gaston Beterams, inspecteur des Archives de l'Etat. Ce dernier s'est rendu à Purnode pour sélectionner les documents et préparer le dépôt du fonds en question. On ne dispose malheureusement que de peu d'informations concernant l'historique de ce fonds d'archives et des conditions de conservation de celui-ci avant qu'il ne fasse l'objet d'un dépôt.

Contenu et structure

CONTENU

Le fonds d'archives communales de Purnode comporte des documents de 1791 à 1935, bien que la majorité des documents se concentrent dans une période s'étalant de 1830 à 1900. Il témoigne de manière assez classique de l'activité des organes politiques et de l'administration d'une petite commune rurale dans la seconde moitié du XIXe siècle et le début du XXe siècle.

Les fonctions obligatoires et facultatives entrant dans le champ de compétence de la Commune de Purnode ont donné lieu à la production de documents dont seulement une petite partie, représentant seulement 1 mètre linéaire, est conservée dans ce fonds, traduisant une très faible importance matérielle des archives à disposition pour la commune de Purnode.

Cependant, il est important de préciser d'emblée que les documents d'archives issus du fonds d'archives communales de Purnode et en possession des Archives de l'Etat à Namur sont loin de représenter la majorité des documents appartenant à ce fonds. Il existe des lacunes dans la documentation de la commune.

En ce qui concerne les séries générales relativement bien représentées, on notera que la gestion financière et comptable de la commune, ainsi que les documents relatifs aux affaires électorales forment les catégories de documents d'archives les plus importantes du fonds, quantitativement parlant. Viennent ensuite les documents d'état civil et de population, les listes d'inscription à la milice communale et les procès-verbaux de réunions du Conseil communal.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

En préalable à l'opération de classement et d'inventoriage, l'inspecteur des Archives de l'Etat Gaston Beterams a établi une sélection des documents d'archives qui lui semblaient être important de déposer aux Archives de l'État, et ce sur la base des directives existantes en la matière. Cette sélection a été effectuée lors de sa visite aux Autorités communales de Purnode.

ACCROISSEMENTS / COMPLÉMENTS

Comme expliqué précédemment, le fonds d'archives communales de Purnode est lacunaire et laisse apparaître des manques flagrants dans certains domaines d'activités, certains de ceux-ci n'étant en aucune manière représentés par des documents d'archives. Dans le futur, il est possible que la Commune de Dinant souhaite effectuer un dépôt aux Archives de l'Etat à Namur concernant des archives communales de Purnode encore en sa possession.

MODE DE CLASSEMENT

Lorsque les archives communales de Purnode sont entrées aux Archives de l'État à Namur, elles étaient classées grossièrement. Ce classement n'était pas satisfaisant, puisque n'apparaissait nullement la répartition fonctionnelle des dossiers traités par l'administration communale, mais que seule primait une répartition par sujets traités des archives.

Le cadre de classement fonctionnel adopté aujourd'hui suit celui proposé pour les archives communales depuis 1795 par Herman Coppens dans *De onsluiving van archieven*, 447-458.

Description des séries et des éléments

I. ORGANISATION DE LA COMMUNE

A. CONSEIL COMMUNAL

- 1** Registre aux délibérations du Conseil communal. 18 avril 1884-18 juin 1919.
1 cahier

B. COLLÈGE COMMUNAL

- 2** Registre aux délibérations du Collège communal. 12 janvier 1877-15 octobre 1935.
1 cahier

II. GESTION DES PROPRIÉTÉS**3**

Correspondance relative à l'échange et à la cession de terrains communaux pour l'exploitation d'une carrière. 1885.

2 pièces

III. GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

A. COMPTABILITÉ COMMUNALE

- 4** Compte concernant les dépenses et les recettes par le receveur pour l'exercice 1832. 1833. 1 volume
- 5** Budgets de la commune pour les exercices 1831 à 1835. 1831-1835. 1 liasse
- 6** Budgets de la commune pour les exercices 1843 à 1863. 1843-1863. 1 cahier
- 7** Compte concernant les dépenses et les recettes par le receveur pour l'exercice 1914. 1915. 1 volume
- 8** Comptabilité communale. Journal-caisse des recettes et dépenses de la commune pour l'exercice 1928. 1928. 1 cahier

B. DOCUMENTATION DE L'ADMINISTRATION DU CADASTRE EN DÉPÔT

- 9 - 10 MATRICES CADASTRALES. LISTES DES PROPRIÉTAIRES AVEC RELEVÉS DE LEURS PROPRIÉTÉS FONCIÈRES BÂTIES ET NON-BÂTIES. 1833-1921.
- 9** Premier volume. 1 volume
- 10** Deuxième volume. 1 volume
- 11** Tableau indicatif primitif des propriétaires, et des propriétés foncières non-bâties et bâties, ainsi que de leur contenance, classement et évaluation cadastrale. 1833-1834. 1 cahier

IV. ÉTAT-CIVIL ET POPULATION**12 - 16 REGISTRES DE POPULATION. 1847-1920.**

12	1847-1866.	1 volume
13	1867-1894.	1 volume
14	1892-1902.	1 volume
15	1901-1910.	1 volume
16	1911-1920.	1 volume
17	Dossier concernant les avis d'inscription et de non-inscription au registre de la population de la commune ainsi que les avis de changements de résidence. 12 février 1859-11 août 1922.	1 liasse

V. AFFAIRES ÉLECTORALES

18

Double des rôles de la contribution foncière, de la contribution personnelle sur la valeur locative, les portes et fenêtres et le mobilier ainsi que du droit de patente. 1900-1911.

1 liasse

VI. MILICE***19 - 23 REGISTRES D'INSCRIPTION SUIVIS DE RELEVÉS ALPHABÉTIQUES
DES PERSONNES APPELÉES POUR LES LEVÉES DE LA MILICE 1846 À 1923.
1846-1923.***

19	1846-1855.	1 volume
20	1866-1875.	1 volume
21	1876-1884.	1 volume
22	1883-1896.	1 volume
23	1897-1923.	1 volume

VII. ENSEIGNEMENT

- 24** Liste des dépenses et des recettes liées à l'enseignement dans la commune. 1878-1924. 1 cahier
- 25** Devis estimatif de travaux supplémentaires pour la construction d'appropriation de l'école de Purnode. 1875. 1 pièce
- 26** État des sommes dues à l'instituteur, à raison de la fréquentation de son école par des élèves pauvres, pour l'année 1881. 1881. 1 liasse

VIII. CONDAMNATIONS**27**

Liste contenant les informations des casiers judiciaires des inculpés condamnés au sein de la commune. 1874-1928.

1 pièce

IX. BIENFAISANCE PUBLIQUE

- 28** Budgets du Bureau de Bienfaisance de Purnode pour les exercices 1839 à 1884. 1839-1884. 1 volume
- 29** Document concernant une rente accordée par un médecin de Dinant à des individus malades de la commune de Purnode. 1791-An XIII. 1 pièce